

« Développement d'un projet de renaturation de cours d'eau sur le Bassin de l'Yèvre et ses affluents rive droite »

INFORMATIONS DE BASE

Type de poste : Stage (4 à 6 mois)

Date limite de candidature : Lundi 13 décembre 2021 à 12h00

Structure : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (département du Cher, région Centre-Val de Loire)

Adresse : Siège du SIVY. Mairie de Bourges.

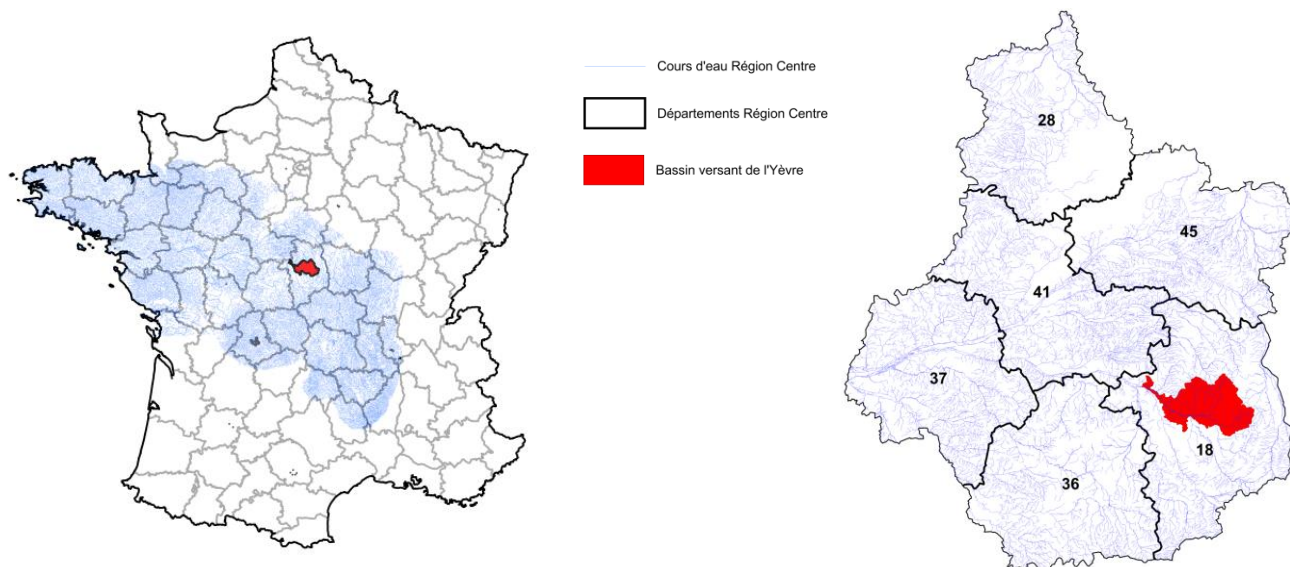
11 rue Jacques RIMBAULT

18000 BOURGES

Téléphone : 02.18.81.00.19

Mail: secretariat.sivy@ville-bourges.fr

Site Web: <http://www.vallee-yevre.com>



CONTEXTE

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY), créé en 2013, après avoir mené des travaux et études de 2016 à 2021, travaille sur l'élaboration d'un nouveau programme d'actions (Contrat Territorial de Milieux Aquatiques (CTMA)), qui vise à atteindre le « bon état écologique » des milieux aquatiques et zones humides.

Ce projet qui sera mis en œuvre à partir de 2023, devra être réaliste et adapté aux moyens humains, techniques et financiers de la collectivité. Les actions de ce programme seront également réparties sur le territoire en fonction des besoins locaux et devront répondre aux objectifs fixés sur chaque masse d'eau. A titre d'exemple, il pourra s'agir de reméandrage, mise en fond de talweg, suppression de plan d'eau, recharge granulométrique etc...

Ainsi, le sujet de stage devra aboutir à un (des) projet(s) dans une perspective d'intégration au futur programme d'interventions de travaux de restauration sur la morphologie et/ou sur la continuité écologique.

Le secteur d'étude concerné par le stage consistera en un tronçon (quelques centaines de mètres) d'un cours d'eau situé sur le bassin de l'Yèvre, physiquement dégradé, auxquels pourront s'associer différents enjeux (continuité, zones humides, ...). Le secteur précis sera défini en début d'année 2022. Il pourra s'agir :

- D'un cours d'eau en contexte agricole (subissant principalement des altérations morphologiques)
- D'un cours d'eau en zone forestière (subissant principalement des altérations morphologiques)
- D'un ouvrage en travers de cours d'eau (seuil / plan d'eau etc...)
- D'un cours d'eau subissant plusieurs altérations tant sur l'aspect morphologique que sur l'aspect continuité.

La sélection du secteur sera dépendante :

- Des secteurs « prioritaires » identifiés dans le cadre de l'étude bilan ;
- Des connaissances et compétences du candidat retenu ;
- Des opportunités sociales sur le territoire.

Le projet pourra être multithématique et au-delà de considérer le cours d'eau, il sera indispensable d'associer tous les usages et milieux connexes et si nécessaire travailler sur des projets annexes (Zones Humides/ Zone Humides Tampons artificielles/ Erosion des sols/ Enablement / Gestion des risques / Agriculture et sylviculture...)

OBJECTIFS DE LA MISSION

Le (la) stagiaire travaillera en collaboration étroite avec le chargé de missions du syndicat en charge du projet, et en relation avec les élus et acteurs de l'eau du bassin versant, pour garantir la conciliation des différents enjeux.

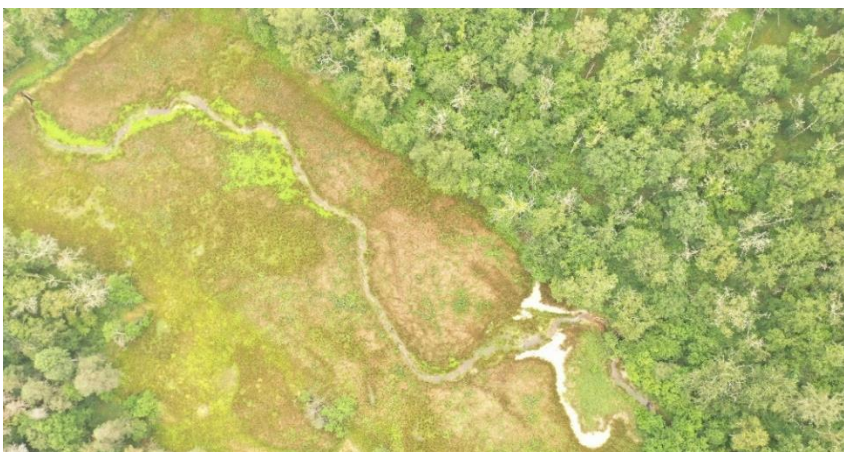
Le rendu du stage consiste au développement d'un ou plusieurs projets de restauration / renaturation sur un cours d'eau subissant des altérations diverses. Ce(s) projet(s) aura(ont) vocation à être intégré dans un programme d'action du futur CTMA. Il sera demandé un projet englobant la restauration de cours d'eau, mais également des milieux annexes ainsi que le développement de solutions pour le maintien de certains usages.

CONTENU DU STAGE

Phase 1 : acquisition de connaissance générale sur le territoire, les problématiques et enjeux du cours d'eau (bibliographie, rencontre avec les acteurs locaux et riverains, analyses des évolutions du territoire et incidence sur le fonctionnement hydroécologique, identifications des besoins de la masse d'eau...) ;

Phase 2 : acquisition de connaissance ciblées sur le contexte d'étude, observations terrain, rencontre des acteurs, identification des besoins (exploitation forestière, gestion du risque incendie, pêche, chasse etc...) : études du fonctionnement hydraulique et hydromorphologique de la rivière, définitions des altérations avec prises de mesures, identification et caractérisation des usages, bibliographie sur les altérations rencontrés (causes, conséquences et solutions de restaurations).

Phase 3 : Développement d'actions liées aux altérations et pratiques altérantes, en intégrant un volet d'usage.



Phase 4 : Rédaction des premières pièces de Marché (selon avancée du (des) projet(s)) / Rédaction divers documents (Notes techniques / conventions de gestions / etc...) / protocole de suivis / etc...

Le syndicat s'attache également à développer les connaissances du stagiaire sur l'ensemble des activités de la cellule animation (fonctionnement d'une collectivité, suivi de chantiers, rencontres avec des riverains, prospections et analyses de terrain, etc ...).

<https://www.vallee-yevre.com/ils-sont-passes-par-le-sivy>

PROFIL DU CANDIDAT

1. De niveau Bac+4 à Bac+5, préparation d'un diplôme dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques avec une spécialisation, si possible, en hydromorphologie, et des connaissances hydrogéologiques ;
2. Capacités rédactionnelles, esprit critique et de synthèse, rigueur, autonomie, **prises d'initiatives** ;
3. Maîtrise appréciée des logiciels de bureautiques, de graphismes (Adobe Illustrator/Photoshop/SKETCHUP), de SIG (QGIS), d'Hydraulique (HEC-RAS, TELEMATAC,...)
4. Permis B obligatoire, mise à disposition du matériel nécessaire au bon déroulement de la mission (ordinateur, véhicules, appareils de mesures, ...).

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Les candidat(e)s dont le dossier aura été retenu, seront invité(e)s à participer à un entretien individuel, organisé par le par le SIVY.

1. Stage de 6 mois, période envisagée pour le démarrage du stage : mars 2022
2. Horaire hebdomadaire : 35h (du lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h) – Quelques réunions en soirée possible.
3. Indemnisé selon la réglementation en vigueur
4. Pas d'hébergement prévu, le SIVY pourra accompagner la recherche d'un logement
5. Stage réalisé au sein de la cellule d'animation du syndicat (70, avenue de la Libération, 18000 BOURGES)

MODALITES DE CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 13/12/2021** aux coordonnées ci-dessous ou par mail : secretariat.sivy@ville-bourges.fr

SIVY
À l'attention de Monsieur le Président
Mairie de Bourges
11, rue Jacques RIMBAULT
18000 BOURGES

CONTACTS

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter la cellule animation au 02.18.81.00.19 ou à l'adresse mail : secretariat.sivy@ville-bourges.fr